

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : TYLOVIL 100 %, Granulés pour administration dans l'eau de boisson

Titulaire : DOPHARMA FRANCE

Composition : Tartrate de tylosine 1,0 g - Excipient QSP 1 g

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/6115509 1/2021

Date de décision : 13/12/2021